

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01138 Numéro SIREN : 813 602 687 Nom ou dénomination : 3A NORMANDIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2019 sous le numéro de dépôt 6761

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

Société IMJ C/o 3A NORMANDIE

21 rue de l'Europe
89100 Maillot

V/REF :

N/REF : 2015 B 1138 / 2019-B-6761

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 25/09/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2018.

Concernant la société

3A NORMANDIE
Société par actions simplifiée
237 rue Félix Faure
76320 Caudebec-les-Elbeuf

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-6761 le 25/09/2019

R.C.S. ROUEN 813 602 687 (2015 B 1138)

Fait à ROUEN le 25/09/2019,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 237 Rue Félix Faure 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 3 6 0 2 6 8 7 0 0 0 1 0

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 30092018		N-1 30092017			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 500	AG	1 500				156
		Fonds commercial (1)	AH	88 000	AI		88 000			88 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 714	AO	857	857			1 143
		Constructions	AP	3 200	AQ	613	2 586			2 906
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 849	AS	5 770	1 078			1 885
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 375	AU	9 691	6 683			7 072
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	4 616	BI		4 616			5 305
	TOTAL (II)			BJ	122 255	BK	18 433	103 822		106 469
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens			BN	6 769	BO		6 769			2 361
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT	106 853	BU	10 282	96 570			119 511
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 381	BW		1 381			1 478
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	22 527	BY		22 527			32 778
		Autres créances (3)	BZ	22 913	CA		22 913			23 180
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	74 197	CG		74 197			34 394	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 885	CI		4 885			4 965	
	TOTAL (III)	CJ	239 528	CK	10 282	229 245			218 667	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	361 783	IA	28 716	333 067			325 136	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	13 059	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3A NORMANDIE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000)	DA	60 000	60 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		5 037	
	Report à nouveau	DH	(20 351)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 385	(25 388)	
	Subventions d'investissement	DJ	677	1 016	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	69 711	46 664
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 603	111 472	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	40 000	60 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 209	515	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	85 158	62 645	
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 384	43 838	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	263 355	278 471	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	333 067	325 136	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	191 963	187 413	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
						Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	889 744	FB		FC	889 744	784 928
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	118 728	FH		FI	118 728
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 008 472	FK		FL	1 008 472	899 363
	Production stockée*				FM	4 408	(587)	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	9 902	7 906	
	Autres produits (1) (11)				FQ	17	12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 022 801
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	620 782	554 219	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	18 840	(2 819)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	120 387	126 706	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	5 573	3 535	
	Salaires et traitements*				FY	162 551	179 612	
	Charges sociales (10)				FZ	58 385	62 509	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	5 251	10 598	
			- dotations aux provisions*		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	10 282	6 182			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)				GE	30	698	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 002 086	941 242
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	20 715	(34 546)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 451	2 948
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 451	2 948
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 451)	(2 948)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	18 263	(37 495)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	935	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 338 11 172	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	833	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 338 12 941	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	187 834	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	30	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	217 834	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	5 121 12 106	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 028 140 919 636	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 004 755 945 025	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	23 384 (25 388)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	3 958 10 410
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 721 4 357
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Prod.cession elem .actif immo corpo					5 000	
Subventions équipements					338	
Amendes et pénalités				90		
Aut.char.excep de gestion				97		
Val.compt.elts actif ced				30		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	89 500	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG	1 714	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	3 200	KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	6 849	KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	7 689	KW		KX	
		Matériel de transport*			KY	6 610	KZ		LA	363
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 250	LC		LD	2 961	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes		LK		LL		LM			
	TOTAL III	LN	30 314	LO		LP	3 324			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
		Autres participations		8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières			1T	5 305	1U		1V	60		
TOTAL IV		LQ	5 305	LR		LS	60			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	125 119	ØH		ØJ	3 385	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	89 500	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 714	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	3 200	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	6 849	ML	
		Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	7 689	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	5 500	MQ	1 473	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	7 211	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III	IY		NG	5 497	NH	28 139	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	749	2F	4 616	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ	749	NK	4 616	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	6 247	ØL	122 255	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 343	PF	156	PG		PH	1 500
Terrains		PI	571	PJ	285	PK		PL	857
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	293	PS	320	PT		PU	613
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 963	QA	807	QB		QC	5 770
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	3 394	QE	1 586	QF		QG	4 981
	Matériel de transport	QH	5 460	QI	977	QJ	5 468	QK	968
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 622	QM	1 118	QN		QO	3 741
		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	17 306	QV	5 095	QW	5 465	QX	16 933
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	18 650	ØP	5 251	ØQ	5 464	ØR	18 433

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NO+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NR)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	4 616	UV		UW	4 616			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	22 527		22 527					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 183			8 183				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	4 876			4 876				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 854		9 854					
	Charges constatées d'avance		VS	4 885		4 885					
TOTAUX			VT	54 942	VU	37 267	VV	17 675			
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	90 603		21 421		69 182				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	85 158		85 158						
Personnel et comptes rattachés		8C	19 094		19 094						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 139		19 139						
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 120		5 120						
publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 030		2 030						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	40 000		40 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	261 145	VZ	191 963		69 182			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	20 855	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30092018			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	23 384	
			de son conjoint						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	90	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WN		
									WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	6 331	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I								WR	29 805		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WU		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WV		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WH		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WP		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A						WW		
									XB		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									I6	
	Majoration d'amortissement*									WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XA	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
						PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	13 059
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	13 059	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	16 746		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	16 746	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			XO		

Désignation

N° 2058-A
1 / 1

30/09/2018

Exercice N

Montant

6 331

Désignation

1 / 1

30/09/2018

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	33 709	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	16 746	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	16 963	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	16 963	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	11 829	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(25 389)		- Autres réserves	ZD			(5 038)		
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	(25 389)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			(20 351)		
					TOTAL II	ZH		(25 389)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	14 000	YQ	3 802	7 984		
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance						YT	7 523	9 829		
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	46 585	XQ	54 939	53 963		
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	2 965	3 725		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	54 959	59 187		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	120 387	126 706		
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	3 054	1 025		
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	2 519	2 509		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5 573	3 535		
							YY	177 541	156 339		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée						YZ	122 084	107 180		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										
	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *						0B	158 128			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S				
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	Numéro du centre de gestion agréé *				XP						
DIVERS	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

3A NORMANDIE

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros
Siège social : 237 rue Felix Faure 76320 CAUDEBEC LES ELBEUFS
813 602 687 RCS CAEN

DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

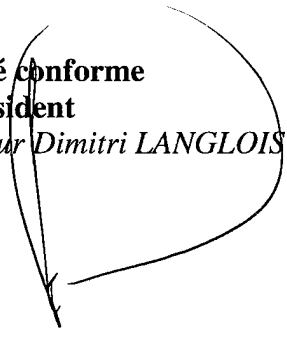
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 23 385.21 euros de la manière suivante :

- A l'apurement du compte « report à nouveau » débiteur pour 20 351.55 €
- Le solde au compte « Autres réserves » pour 3 033.66 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Dimitri LANGLOIS



GREFFE

3A NORMANDIE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 60 000 Euros
RCS ROUEN 813 602 687
237 Rue Félix Faure
76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Assemblée Générale du 29 mars 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2018

SAS 3A NORMANDIE

Exercice clos le 30 septembre 2018

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « 3A NORMANDIE » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.


SAS BDO IDF

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris-Ile-de-France et de Bourgogne Franche-Comté.

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : 7 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES

RCS B 307 571 000 Versailles - Code APE 6920 Z - SIRET 307 571 000 00131

SAS au Capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR 27 307 571 000

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

Le tableau prévu aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce figurant dans le rapport de gestion ne renseigne pas l'information sur le nombre de factures relatives aux créances et aux dettes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

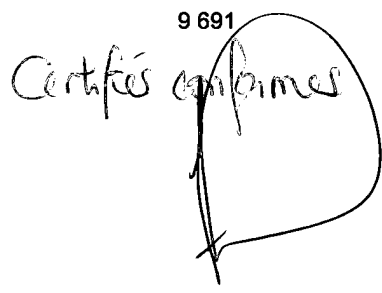
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 13 mars 2019.

SAS BDO IDE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2018	30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 500	1 500		156
Fonds commercial	88 000		88 000	88 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 715	858	857	1 143
Constructions	3 200	614	2 586	2 906
Installations techniques, matériel, outillage	6 849	5 771	1 078	1 885
Autres immobilisations corporelles	16 375	9 691	6 684	7 072
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 616		4 616	5 305
ACTIF IMMOBILISE	122 256	18 433	103 822	106 469
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	6 770		6 770	2 361
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	106 853	10 283	96 570	119 511
Avances et acomptes versés sur commandes	1 382		1 382	1 478
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	22 527		22 527	32 777
Autres créances	22 914		22 914	23 180
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	74 198		74 198	34 394
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 885		4 885	4 965
ACTIF CIRCULANT	239 528	10 283	229 245	218 667
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	361 784	28 716	333 068	325 136

Certifiés conformes



Rubriques	30/09/2018	30/09/2017
Capital social ou individuel (dont versé :)	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		5 037
Report à nouveau	-20 352	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	23 385	-25 388
Subventions d'investissement	678	1 016
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	69 711	46 664
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90 604	111 472
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	40 000	60 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 210	515
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 158	62 645
Dettes fiscales et sociales	45 384	43 838
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	263 357	278 471
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	333 068	325 136

Rubriques	France	Exportation	30/09/2018	30/09/2017
Ventes de marchandises	889 523	221	889 744	784 928
Production vendue de biens				
Production vendue de services	118 729		118 729	114 435
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 008 252	221	1 008 473	899 363
Production stockée			4 408	-587
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 903	7 906
Autres produits			18	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 022 802	906 695
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			620 783	554 219
Variation de stock (marchandises)			18 840	-2 819
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			120 388	126 706
Impôts, taxes et versements assimilés			5 574	3 535
Salaires et traitements			162 552	179 612
Charges sociales			58 385	62 509
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 252	10 598
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 283	6 182
Dotations aux provisions				
Autres charges			30	698
CHARGES D'EXPLOITATION			1 002 086	941 242
RESULTAT D'EXPLOITATION			20 715	-34 546
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 452	2 948
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 452	2 948
RESULTAT FINANCIER			-2 452	-2 948
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			18 264	-37 495

Rubriques	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		935
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 339	11 172
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		833
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 339	12 941
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	187	834
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	218	834
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 121	12 106
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 028 141	919 636
TOTAL DES CHARGES	1 004 755	945 025
BENEFICE OU PERTE	23 385	-25 388

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/10/2017 au 30/09/2018 soit une durée de 12 mois.

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 Septembre 2018, présente un total de 333 067 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 1 028 140 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 23 385 Euros

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Immobilisations

➤ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Logiciels	33.33 % L	33.33 % L
Autres immobilisations incorporelles	33.33 % L	33.33 % L
Constructions	10 % D	15 % D
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % D	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

➤ FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, généralement observés dans ce type d'activité. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

➤ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

■ Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat.

Des dépréciations ont été calculées pour faible rotation.

■ Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 6 728 € et a été utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

■ Dérogations aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

■ Immobilisations corporelles et incorporelles

➤ TABEAU DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DE L'EXERCICE

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/09/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	89 500				89 500
Total 1 Incorporelles	89 500	0	0	0	89 500
Terrains	1 714			0	1 714
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	3 200				3 200
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	7 689			0	7 689
Installations techniques, matériels et outillages	6 849			0	6 849
Matériel de transport	6 610	364		5 500	1 474
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 250	2 961		0	7 211
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	30 312	3 325	0	5 500	28 137
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	119 812	3 325	0	5 500	117 637

➤ TABEAU DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/09/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 343	156	0	1 500
Total 1	1 343	156	0	1 500
Terrains	571	286	0	857
Constructions	293	320	0	613
Installations générales et agencements	3 394	1 587	0	4 981
Installations techniques, matériels et outillages	4 963	807	0	5 770
Matériel de transport	5 460	977	5 469	969
Matériel de bureau informatique, mobilier	2 622	1 119	0	3 741
Emballages récupérables et divers				
Total 2	17 303	5 096	5 469	16 931
TOTAL	18 646	5 252	5 469	18 431

■ Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/09/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/09/2018	Provision	Valeur Nette au 30/09/2018
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 305	61	750	4 616		4 616
TOTAL	5 305	61	750	4 616	0	4 616

■ Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 54 942 € en valeur brute au 30/09/2018 et

elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	4 616	0	4 616
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 616	0	4 616
ACTIF CIRCULANT :	50 326	37 267	13 059
Clients	22 527	22 527	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	13 059		13 059
Groupe et associés			
Débiteurs divers	9 855	9 855	
Charges constatées d'avance	4 885	4 885	
TOTAL	54 942	37 267	17 675
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

■ Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève

à :17 016 Euros

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Au 30/09/2017
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	9855	8891
Produits à recevoir	4876	6331
Clients – Factures à établir	2285	2250
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	17016	17472

■ Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 885 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Au 30/09/2017
Charges d'exploitation	4885	4965
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	4885	4965

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

■ Capitaux propres

Capital social d'un montant de 60 000 Euros décomposé en 600 actions d'une valeur nominale de 100 €.

■ Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

➤ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Dotations	Reprises	Au 30/09/2018
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	0	0	0	0

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Dotations	Reprises	Au 30/09/2018
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	0	0	0	0

➤ PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Dotations	Reprises	Au 30/09/2018
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Dotations	Reprises	Au 30/09/2018
Amortissements dérogatoires				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Dotations	Reprises	Au 30/09/2018
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises	6182	10282	6182	10282
TOTAL	6182	10282	6182	10282

➤ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Dotations	Reprises	Au 30/09/2018
Poste : Clients douteux				
Poste : Autres créances				
TOTAL	0	0	0	0

■ Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	90 603	21 421	69 182	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 158	85 158		
Personnel et comptes rattachés	19 094	19 094		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 139	19 139		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 121	5 121		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 030	2 030		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	40 000	40 000		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	261 145	191 963	69 182	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 855			

■ Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à 263 355 Euros :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 158	62 645
Dettes fiscales et sociales	45 384	43 838
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90 603	111 472
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	40 000	60 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 210	515
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	263 355	278 470

■ Comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Au 30/09/2017
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	0	0

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

■ Impôt sur les bénéfices

➤ ACCROISSEMENTS FUTURS DE LA DETTE D'IMPOT

- Produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation : 4 876 €

➤ ALLEGEMENTS FUTURS DE LA DETTE D'IMPOT

- Déficits reportables à la clôture de l'exercice : 16 963 €

6. INFORMATIONS DIVERSES

■ Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	4
Ouvriers	
TOTAL	5

■ Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capital	Capitaux propres	Chiffre d'affaires dernier exercice clos	Valeur nette comptable des titres des participations	Résultat Net	Pourcentage de détention

Engagements financiers

➤ ENGAGEMENTS DONNES

Emprunts faisant l'objet d'un Nantissement du Fonds de commerce : 150 000 Euros

➤ CREDIT-BAIL

Chiffres exprimés en euros et en HT	Redevances payées en 2018	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
	3662.40	3662.40		3662.40	140
TOTAL	3662.40	3662.40	0	0	140

■ Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 14 436 € (charges sociales incluses) sur la base des salaires bruts de l'exercice 2017/2018 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- Les droits calculés au terme des 62 ans, actualisés à la date de clôture,
- Pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- Auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.